

LES ASSISES  
POUR LA  
JEUNESSE

**AJ!**

LES ASSISES  
POUR LA  
JEUNESSE

LES ASSISES  
POUR LA  
JEUNESSE



## **DOSSIER DE PRESSE**

**Assises pour la Jeunesse :**

**Quand les jeunes prennent la parole !**

*Retour sur la convention nationale des AJ !  
les 20 et 21 janvier 2007*

## Sommaire

- Communiqué : les AJ ! portent la parole des jeunes
- La convention nationale des AJ ! en images
- Prochaine étape : le 31 mars à Paris
- Les AJ ! : objectifs, démarche et chronologie
- Revue de presse (extraits)
- Présentation de la Fédération Léo Lagrange



## Les AJ ! portent la parole des jeunes

**130 jeunes de 20 départements de France se sont réunis les 20 et 21 janvier derniers à Savigny-le-Temple (77) pour la Convention nationale des Assises pour la Jeunesse. Ce rassemblement a permis de faire émerger des propositions concrètes pour une politique jeunesse renouvelée, synthétisées en un texte de loi-cadre pour la jeunesse.**

### Des propositions concrètes pour la jeunesse

Au cœur du projet de loi-cadre, figurent des **propositions concrètes pour la jeunesse**, sur des thématiques jugées prioritaires : multiplication des testings pour lutter contre les discriminations , création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse permettant un suivi individuel des jeunes de 15 à 30 ans, application plus stricte de la loi SRU obligeant les communes à avoir 20 % de logements sociaux, sensibilisation des jeunes au fonctionnement des médias à travers les programmes solaires...Autant de sujets de préoccupation des jeunes d'aujourd'hui.

### La convention nationale des AJ ! : un exercice démocratique

La convention nationale du 20 et 21 janvier à Savigny-le-Temple était l'occasion pour les jeunes de débattre autour du texte de loi-cadre pour la jeunesse, de l'approfondir, de l'amender par le biais de groupes de travail . Il s'agissait surtout de valider le texte grâce à un processus de vote sur les points sujets à polémique, tels que le recours aux quotas sur les listes de candidatures aux élections, ou la gratuité totale des transports en commun pour les jeunes. En somme, un véritable exercice démocratique pour permettre à chacun de s'exprimer .

### La dynamique des Assises pour la Jeunesse : une démarche d'éducation populaire

La dynamique des AJ !, lancée il y a plus d'un an par la Fédération Léo Lagrange, a pour objectif de permettre aux jeunes de tous horizons de **s'impliquer dans un « engagement citoyen »**. Les jeunes étaient encouragés à mettre en valeur leur force de proposition en organisant eux-mêmes des rencontres locales autour de la question « Que ferais-je si j'étais Président ? ». A partir des réponses apportées par les jeunes, sous des formes aussi variées que le débat, la musique, les murs d'expression, les vidéo-trottoirs ou les vidéo-matons, a été élaborée une première version du texte de loi-cadre. Les AJ ! participent donc d'un processus d'ouverture sur les autres, de prise de conscience des richesses de l'engagement citoyen.

**EN 2007, LES JEUNES  
FERONT LA LOI**

### La dernière ligne droite avant le grand rassemblement national fin mars

Au lendemain des 20 et 21 janvier, les jeunes ont pour ambition de faire la promotion du texte de loi auprès d'autres jeunes, des partenaires locaux et des élus. Leur objectif sera de rassembler à Paris, pour le **week-end du 31 mars, 577 jeunes** au sein d'une **assemblée de la jeunesse**, qui adoptera solennellement par le vote le projet de loi-cadre. Des responsables politiques seront invités à découvrir les propositions, à se positionner par rapport à elles et à prendre connaissance de la démarche des AJ !

**EN BREF :** A ce jour, **7 associations AJ !** ont été créées, **quinze événements** ont été organisés localement dans **18 départements** différents, quatre autres départements sont concernés

---

La Fédération Nationale Léo Lagrange, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire reconnu d'utilité publique, intervient depuis plus de 50 ans avec un objectif : « Agir avec les jeunes pour que le monde progresse ». [www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)

---

## La Convention Nationale des AJ ! en images 20-21 janvier 2007, Savigny-le-Temple (77)



Les jeunes « Ajistes » arrivent au Millénaire, à Savigny-le-Temple, et s'inscrivent sur les listes d'émargements.



Ils choisissent leur groupe de travail, définis en fonction des dix thématiques principales du projet de loi-cadre sur la jeunesse. Parmi les thèmes proposés : discrimination, santé, justice ...

Les jeunes se réunissent en séance plénière et prennent connaissance du programme définitif de la journée.



Chaque groupe de travail thématique est invité à apporter les derniers amendements au texte de loi-cadre.



Un rapporteur est choisi dans chaque groupe pour consigner les amendements. Il présente ces amendements à l'ensemble des Ajistes.



19 h : échanges entre les jeunes et les élus de Savigny-le-Temple et des communes avoisinantes



Après l'effort, la détente : une soirée festive est organisée, mêlant théâtre-forum, scène ouverte hip-hop, projections de films...



Dimanche 21 janvier au matin : les jeunes échangent sur la synthèse du texte de loi et votent à main levée sur les derniers amendements

## **Prochaine étape : 31 mars 2007 : les Assises Nationales à Paris**

### **Le lieu**

Les Assises Nationales des jeunes se dérouleront à La Bellevilloise, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, à Paris.

Cet endroit fut, de 1877 à 1936, une des premières coopératives parisiennes mais aussi un haut lieu de culture populaire, pour devenir aujourd'hui un lieu indépendant d'activités artistiques, festives et événementielles (<http://www.labellevilloise.com/>)

### **Le principe**

**Les Assises nationales**, qui auront lieu le week-end du **31 mars à Paris**, prendront la forme d'une Assemblée de la jeunesse (elles réuniront idéalement 577 jeunes ). Les jeunes, représentants des AJ! départementales, présenteront le texte de loi-cadre sur la jeunesse et restitueront le travail des AJ! locales : vidéos, murs d'expression, représentations scéniques (chant, graph', danse), radio...

Ils adopteront, par un vote solennel, le texte final du projet de loi-cadre sur la jeunesse après avoir discuté des amendements éventuellement proposés par les partenaires des AJ! (tel un débat parlementaire).

### **Les objectifs**

Il s'agira pour les « ajistes » de faire la promotion du texte de loi-cadre auprès d'autres jeunes, des partenaires locaux et des élus. Les représentants des partis qui présenteront des candidats aux élections (excepté l'extrême-droite) seront invités à écouter la parole de ces jeunes. Leur présence des représentants est indispensable : cela constitue un réel espoir de voir les propositions des jeunes se concrétiser.

# Les AJ ! : Présentation

## I. Les objectifs et la démarche des Assises pour la jeunesse (AJ !)

---

C'est en novembre 2005 que la Fédération Léo Lagrange a rédigé un appel à des Assises pour la Jeunesse. Ainsi, elle a proposé à des jeunes de tous horizons de s'engager dans ce projet, avec le double objectif de leur donner confiance pour intervenir dans l'espace public et de lutter contre l'image caricaturale qui est si souvent la leur à travers les médias.

### **Imposer la thématique jeunesse dans le débat public**

Quelle place a et doit avoir la jeunesse dans notre société ? Les AJ ! offrent l'occasion de poser cette question et de construire des réponses collectives. Persuadée que l'on ne peut confisquer la parole aux jeunes qui sont les citoyens d'aujourd'hui et de demain, la Fédération Léo Lagrange les invite à s'exprimer et à porter leurs attentes auprès des hommes politiques et des médias qui déterminent l'agenda politique, et par là même, les politiques publiques qui les touchent (emploi, formation, logement, etc.)

### **Donner les moyens à TOUS les jeunes de se faire entendre,**

Les AJ ! visent à ouvrir un espace de parole suffisamment original pour que même les jeunes a priori « non-engagés » ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent s'approprier de nouveaux modes d'expression. Tel est d'ailleurs un objectif de l'éducation populaire : permettre aux jeunes de réaliser, en s'impliquant dans un projet, qu'ils peuvent effectivement influencer leur avenir en participant à la vie citoyenne. C'est pour cela qu'il importe que les AJ ! soient des actions menées par les jeunes pour les jeunes, quels que soient leurs trajectoires et opinions.

### **Lutter contre l'image caricaturale de la jeunesse**

Conçues localement pour et par des jeunes, les AJ ! mettront en valeur leur force de proposition, leur capacité à construire. Souvent réduits à des consommateurs en puissance, ne sont-ils pas souvent les premiers à s'investir pour les causes qui leur tiennent à cœur ? La démarche des AJ ! s'inscrit en faux avec la marginalisation (aussi bien symbolique que matérielle) d'une jeunesse qui porte en elle l'avenir de notre société.

## II. Chronologie : les AJ !, d'hier à aujourd'hui

---

**Novembre 2005** : Lancement de l'appel à des Assises pour la jeunesse

**21 janvier 2006** : Lancement de la dynamique des AJ ! avec les premiers volontaires. Le 21 janvier se sont rassemblés à Paris (studio de l'Hermitage) les 70 premiers volontaires organisateurs des « AJ ! » locales. Représentant une quarantaine de départements, ils ont pu échanger sur les enjeux de la démarche et sur les méthodes originales de restitution de la parole qui émergera des « AJ ! ». Les partenaires des AJ ! étaient présents. Ce rendez-vous a été l'occasion de distribuer aux jeunes le kit de communication et d'organisation des AJ ! sur CD-rom.

**Fin février 2006** : Mise en ligne du site [www.assises-jeunesse.org](http://www.assises-jeunesse.org), consacré aux assises ([www.assises-jeunesse.org](http://www.assises-jeunesse.org)), et permettant d'annoncer les initiatives.

**1<sup>er</sup> mai 2006** : Distribution d'un flyer présentant les AJ ! lors de la manifestation parisienne.

**30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006** : Week-end aux Karellis (Savoie) permettant de faire le bilan du 1<sup>er</sup> semestre : 60 jeunes de 15 départements différents ont pu échanger leurs expériences dans l'organisation des AJ ! et imaginer quel pourrait être le programme des Assises nationales. A cette occasion, ils ont validé le principe de l'élaboration d'une grande loi cadre de la jeunesse à partir des propositions construites lors des rendez-vous départementaux.

**25/26 novembre 2006** : Réunion des délégués des AJ ! départementales pour travailler sur des propositions/contributions et bâtir la trame de la grande loi pour la jeunesse.

**Mi-décembre 2006** : Mise en ligne du texte de loi « martyr » sur le forum présent dans l'espace réservé du site des Assises.

**20/21 janvier 2007** : Convention nationale des AJ ! au « Millénaire » de Savigny-le-Temple. Finalisation et Vote du texte final de la grande loi pour la jeunesse.

**31 mars / 1<sup>er</sup> avril** : Assemblée de la jeunesse à Paris. 577 jeunes rassemblés votent solennellement le texte de la loi cadre pour la jeunesse en présence de représentants politiques et exposent les travaux issus des rendez-vous départementaux.





# La Fédération Léo Lagrange

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, actrice de l'économie sociale, opératrice nationale des politiques publiques, la Fédération Léo Lagrange s'appuie aujourd'hui sur les compétences de plus de 2 000 salariés, répartis sur tout le territoire national.

## 1. Un projet, des valeurs

La Fédération Léo Lagrange, c'est avant tout des hommes et des femmes, permanents, volontaires et bénévoles, qui portent un projet de société et traduisent leurs convictions en actes.

### → **Un projet de société : « Pour un temps libre utile au service du progrès social »**

En tant que mouvement d'éducation populaire dont le cœur de métier est l'animation et la formation, la Fédération Léo Lagrange a pour objectif de donner à chacun les moyens de se construire un avenir, d'accéder à la connaissance, et de favoriser l'action citoyenne.

Ses moyens ? Proposer à chacun des activités culturelles, sportives et des loisirs accessibles à tous pour s'épanouir dans son temps libre et se former.

A travers cette ambition, s'exprime la volonté de bâtir, en partenariat avec les autres co-éducateurs (parents, éducation nationale et éducateurs) une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain.

### → **Une ambassadrice de la jeunesse : « Avec les jeunes pour que le monde progresse ! »**

Conforme à ses principes constitutifs, la Fédération demeure une organisation de jeunesse. En 2003, le réseau Léo Lagrange réaffirme sa volonté de construire, avec les jeunes, un monde juste et solidaire en adoptant la déclaration « Avec les jeunes pour que le monde progresse ». En 2005, est validée une plate-forme programmatique pour des politiques innovantes en direction de la jeunesse baptisée « Cent idées pour la jeunesse. » En 2006, la Fédération Léo Lagrange invite tous les jeunes à s'exprimer dans le cadre d'Assises pour la Jeunesse (AJ !) pour prendre place dans le débat public et lutter contre l'image caricaturale de la jeunesse ([www.assises-jeunesse.org](http://www.assises-jeunesse.org)).

## 2. Du sens à l'action

Comment la Fédération Léo Lagrange traduit-elle concrètement ses valeurs ?

### → **En fédérant les savoir-faire éducatifs autour de thématiques d'actions communes et de territoires de proximité.**

**12 champs d'action :** Enfance et loisirs éducatifs, Initiatives jeunesse, Activités culturelles, Sport, Vacances et Séjours éducatifs, Vacances familiales, Défense des consommateurs, Consommation responsable, Echanges européens, Solidarité internationale, Formation Acteurs de la Cité, Insertion sociale et professionnelle.

**Les territoires :** La FNLL est organisée en 12 établissements régionaux

pour être au plus près des besoins : Bourgogne/Franche-Comté, Centre Normandie, Grand Est, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord/Pas-de-Calais, Ouest, Picardie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes/Auvergne, Sud Ouest.

### → **En fonctionnant comme une entreprise d'économie sociale**

La FNLL, association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, inscrit son projet d'entreprise dans le champ de l'économie sociale et en incarne les principes. En 2005, les militants de la Fédération Léo Lagrange ont adopté en Congrès une charte 21 pour revendiquer cette appartenance. Ses statuts et les conventions qui régissent les relations entre les salariés et les bénévoles assurent le fonctionnement démocratique de la fédération.

### → **En accompagnant les collectivités dans leurs projets**

La FNLL est un opérateur de politiques publiques lorsqu'elle gère des équipements, lorsqu'elle mène des études-diagnostic ou lorsqu'elle met en œuvre des actions ponctuelles au service des collectivités. Elle intervient dans les domaines de la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse et la participation des habitants. Bénéficiant d'agrèments et d'habilitations pour tous ses niveaux d'intervention, la Fédération apporte des garanties de sérieux, de sécurité et de qualité dans ses actions et projets éducatifs.

### → **En soutenant les projets associatifs**

Attentive aux besoins, désireuse d'accompagner les projets associatifs, Léo Lagrange met son expérience et son savoir-faire à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi elle leur propose : un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices ; un accompagnement et des formations pour accompagner les projets ; un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie

### En chiffres :

**1950** : naissance de la fédération

**400** associations affiliées

**50000** adhérents

**300000** usagers

Plus de **2000** salariés

**400** collectivités partenaires

**12** établissements et délégations en région